

Bon de commande à nous retourner par fax au **01 70 44 82 14**

<p>Adresse de facturation : Société : Mme/Melle/M : Adresse : Code postal/Ville: Tel : Fax: E-mail:</p>	<p>Adresse de livraison : Société : Mme/Melle/M : Adresse : Code postal/Ville: Tel : Fax: E-mail:</p>
--	--

Référence :	Désignation:	Quantité:	Prix unit HT	Total

TOTAL.HT	
TVA : 19,6%	
TOTAL.TTC	

Conditions de livraison
> 2500 € HT - Franco de port*
*participation suivant mobilier et lieu de livraison : **nous consulter**

Conditions de montage
Assuré par nos centres logistiques. Participation suivant le mobilier et le lieu de livraison : **nous consulter**

Conditions de règlement
Solde à 30 jours de facturation pour les entreprises seulement et sous réserve d'acceptation encours clients.

Mode de règlement :
 Virement **RIB** : 30004 02913 00010023349 59
IBAN : FR76 3000 4029 1300 0100 2334 959
BIC : BNPAFRPPGNV
 Chèque bancaire

Date, cachet et signature

Documents à fournir lors de la commande (pour les entreprises) :
• Un papier à en-tête comprenant votre numéro de SIRET et de TVA Intracommunautaire

Toutes les commandes se font en accord avec les Conditions Générales de Ventes (CGV) ci-jointes.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. CLAUSE GENERALE

Les ventes de ARTDESIGN sont soumises aux présentes conditions générales, sauf dérogation formelle et express de la part de ARTDESIGN. A réception de la commande, si celle-ci ne soulève aucune objection, l'acheteur accepte les conditions générales de ventes de ARTDESIGN comme étant le seul accord en vigueur entre les parties. Ainsi, les conditions posées par l'acheteur qui diffèrent des présentes conditions de vente n'engagent en rien ARTDESIGN, même si ARTDESIGN s'abstient de soulever des objections à cet égard.

2. PRIX, TAXES & IMPOTS

Tous nos prix s'entendent Hors Taxes départ usine. Sauf mention contraire exprimée dans nos documentations.

3. MODIFICATIONS DE PRIXS

ARTDESIGN se réserve le droit d'effectuer toute modification de prix jusqu'à ce que la confirmation de commande soit émise. En outre, ARTDESIGN se réserve le droit de modifier les prix pour les commandes confirmées si des changements indépendants de la volonté de ARTDESIGN ont lieu, tels qu'un changement du cours du change, du prix des matériaux ou des impôts fixés par l'état.

4. CONDITIONS DE REGLEMENT

Pour une commande inférieure à 1500 euros Net HT, le règlement total doit être effectué à la commande.

Pour une commande supérieure à 1500 euros Net HT, un acompte de 50% doit être effectué à la commande, le solde payable à 30 jours date de livraison.

Autre cas : Le règlement doit être fait à la commande.

Paiement par chèque ou par virement bancaire, sauf collectivités publiques et administrations à 45 jours maximum.

5. MAINTIEN DE PROPRIETE

La marchandise reste la propriété de ARTDESIGN jusqu'au paiement intégral de la facture. A défaut du paiement par l'acheteur d'une seule fraction du prix aux échéances convenues et huit jours après la mise en demeure par simple lettre recommandée avec avis de réception demeurée infructueuse, la présente vente sera résolue de plein droit et la marchandise pourra être reprise selon les dispositions de la loi du 12 mai 1980 et celle du 25 janvier 1985, la revendication de ces marchandises pourra être exercée dans le délai de 3 mois à partir du jugement ouvrant la procédure.

6. DROITS IMMATERIELS

ARTDESIGN conserve tous les droits concernant le produit et sa conception. Le produit ne pourra en aucun cas être copié, ni cédé à une tierce personne en vue de le reproduire ou de le copier. En cas de non respect de cette clause, l'acheteur indemnise toute perte et frais raisonnables impliqués dans des procédures légales, qui résulteraient d'une contrefaçon ou d'une copie illégale, et tout frais relatifs à des démarches juridiques ou extra juridiques effectuées dans l'intérêt des droits de ARTDESIGN.

7. ETUDE

ARTDESIGN conservera intégralement la propriété intellectuelle de ses projets, études, plans, croquis, dessins 3D qui ne peuvent être communiqués à des tiers ni exécutés sans son accord express. Dans le cas où des études ne seraient pas suivies d'une commande, nous réservons le droit de facturer le coût de ces études au tarif en vigueur dans l'entreprise.

8. MODIFICATIONS TECHNIQUES ET CONSENTEMENT

ARTDESIGN se réserve le droit d'effectuer des modifications techniques ou autres de ces produits, y compris des produits déjà commandés dans la mesure où cela n'entraîne pas de modifications dans les spécifications techniques convenues entre les parties.

9. GARANTIE

les produits proposés par ARTDESIGN sont garantis contre tout défaut ou vices cachés pendant la durée légale à compter de la date de livraison. Les interventions au titre de la garantie (SAV) ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

Sont exclus de garantie tout vices provenant d'une mauvaise utilisation, d'une détérioration accidentelle, mauvais entretien, d'un montage effectué par le client ou encore par une modification non prévue ni spécifiée du produit par le vendeur et d'une usure normale, etc. Les réclamations et les vices apparents doivent être formulées par écrit dans les 3 jours à réception de la marchandise, ou annoté sur le bon de livraison en conséquence.

10. CONDITIONS DE LIVRAISON

Sauf mention contraire exprimée dans nos documentations ou devis, une participation aux frais de port vous sera demandée.

Nos délais de livraison, stipulés dans nos offres ou documentations, ne sont donnés qu'à titre indicatif, et les retards ne donnent pas droit à l'acheteur d'annuler la commande, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages et intérêts.

11. RECLAMATIONS

La demande de SAV n'agit en aucun cas sur les délais de facturation et de règlement de la commande.

12. CAS FORTUIT ET FORCE MAJEURE

ARTDESIGN ne pourra être tenue pour responsable en cas d'inondation, d'émeute, d'incendie, de grèves, les accidents de toutes sortes et tous faits de la nature survenant chez nous ou chez nos fournisseurs. L'impossibilité de recevoir nos matières premières ou d'effectuer nos expéditions par suite de difficultés de transport sont considérées comme cas de force majeure et nous déchargent de toute obligation de livrer.

13. ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Pour toute contestation relative à nos contrats de vente, d'achat et de fournitures, il est fait attribution de juridiction au Tribunal compétent de notre siège social, même en cas d'appel en garantie de pluralité des défendeurs, et quels que soient le mode de paiement et le lieu de livraison et ce nonobstant toutes dispositions contraires de l'acheteur.

Le droit applicable de nos ventes est le droit français.